

DÉCLARATION VISANT À RECONNAÎTRE L'URGENCE CLIMATIQUE ET LA NÉCESSITÉ D'UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONSIDÉRANT les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui constatent l'urgence de réduire les émissions et de déployer des mesures d'adaptation ;

CONSIDÉRANT que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, de l'industrie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le GIEC ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Bécancour et ses municipalités ont compétence dans ces domaines ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Bécancour mise sur des valeurs du développement durable ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Bécancour priorise l'utilisation des énergies renouvelables et propres ;

Il est proposé par Choisissez un élément.
et appuyé par Choisissez un élément.

et unanimement résolu que ce Conseil :

- reconnaît l'importance des changements climatiques et leurs conséquences ;
- souhaite mettre de l'avant les actions et les bons coups déjà réalisés ou en cours de réalisation par la MRC et ses municipalités en matière de préservation de l'environnement et de lutte aux changements climatiques ;
- s'engage résolument en faveur d'une transition écologique, en y consacrant les efforts et les moyens nécessaires dans les domaines où il a compétence ;
- demande aux gouvernements du Canada et du Québec de poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques incluant la transition énergétique ;
- demande aux gouvernements du Canada et du Québec de mettre en place des mécanismes pour faciliter les démarches des municipalités auprès, notamment, des ministères de l'environnement et des changements climatiques afin de régler les problèmes que doivent supporter les municipalités.